

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT  
TERRITOIRE DE BELFORT****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES  
MENAGERES**

Séance du 25 Juin 2020

Question n°12

**Tarifs de vente des composteurs 2020 (hors opération annuelle)**

L'an deux mille vingt, le **25 Juin** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 4 Juin 2020

En raison de la situation sanitaire actuelle, le quorum est fixé à 1/3 des membres.

16 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 2 étaient représentés formant ainsi le quorum nécessaire en cette situation sanitaire.

**Étaient présents :** Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Félice ZWINGELSTEIN, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel TRITRE, Jean-Pierre BRINGARD, Alphonse M'BOUKOU, Hervé GRISEY, Jean-Luc ANDERHUEBER, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Catherine METRAL, Eric PARROT.

**Étaient représentés :** Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Odile RICHARD pour THIERRY STEINBAUER.

**Étaient Excusés :** Maurice COURTOIS, Francis LIECHTELE, Michel JACOBBERGER,

**Étaient Absents :** Eliane FARNY, Didier SANSIG, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI, Luc SENGLER, Pascale PETITJEAN, Christophe GEORGES, Gérard TRAVERS.

**Était également présente :** Nathalie CASTELEIN (déléguée suppléante)

Secrétaire de séance : Nathalie CASTELEIN

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	18

Vote		
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de Convocation : 04 Juin 2020

Date d'affichage : 07 juillet 2020

### DELIBERATION

De nombreux usagers souhaitent commander un composteur quand l'opération annuelle est terminée.

Pour répondre à cette demande, le SMICTOM a commandé 10 composteurs plastiques et 10 composteurs bois, identiques à ceux commandés lors des opérations de commandes annuelles (avec guide + bioseau).

Tarifs pour un composteur (en €) :

	Bois	Plastiques
Cout SMICTOM composteur	<b>33.40 €</b>	<b>37.64€</b>
Cout usager composteur	<b>33.40 €</b>	<b>37.64€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66.80 €</b>	<b>75.28 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider les présentes conditions tarifaires de ventes de composteurs,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Zone  
Sous Vosgienne  
Patrick MIESCH

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du  
et de la publication le

07 Juillet 2020

30 Juin 2020